CINÉMA Salles fermées mais regain d'intérêt pour des séances en plein air

Des toiles sous les étoiles

Éphémère et solidaire, un collectif d'acteurs du monde culturel crée le Drive-In Festival. Cette semaine à Cannes, envisagé au Festival du Film Romantique de Cabourg, le Drive-In, une alternative en attendant la réouverture des salles ?

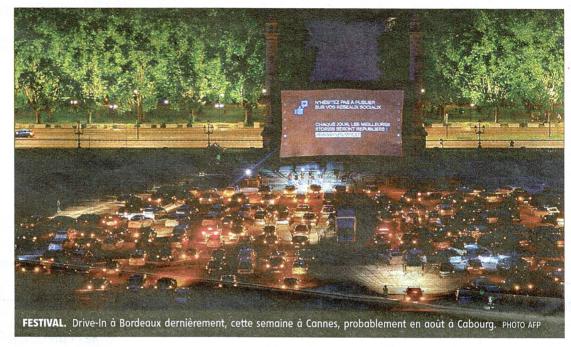
Roxane Pouget roxane.pouget@centrefrance.com

uand on nous dit que le monde ne sera plus comme avant... Sauf que si la voiture n'est plus à la mode, on réinvente le « cinéma en plein air » accessible en automobile, le Drive-In (ciné-parc en français), concept né en 1921 au Texas et arrivé en France en 1967. Qui permet aux spectateurs de se payer une sortie ciné sur grand écran tout en respectant les gestes barrière de distanciation sociale sans sortir de sa bagnole.

Le renouveau vient de Bordeaux, avec le Drive-In Festival, un cinéma itinérant et solidaire dont les potentiels « bénéfices seront reversés aux salles et aux distributeurs en difficulté pendant la crise sanitaire. C'est aussi le nom d'une association à but non lucratif créée par un collectif d'acteurs du monde de la culture, dont la première projection en hommage aux soignants du film *Hippocrate* de Thomas Lilti sur la place des Quinconces à Bordeaux, a réuni 200 voitures. D'autres rendezvous devraient suivre, notamment à Marseille et en Hauts de France.

L'opérateur, Mathieu Robinet, producteur et ancien directeur général de Bacs Film, veut ainsi « permettre aux Français de recommencer à rêver en partageant un film en toute sécurité, et simplement proposer une offre culturelle pendant le déconfinement, pas créer une offre commerciale ».

À Bordeaux, Vélo-cité dénonce « le retour du tout-voiture et la pollution ». Réponse de Drive-In Festival sur son site internet. « Nous avons bien conscience que promouvoir l'usage de la



voiture n'est pas la meilleure façon d'aborder le monde d'après ». Mais, il précise « privilégier un cinéma social », et « s'engage à calculer l'empreinte carbone et à la compenser « par un reversement à une association de défense de l'environnement. En rappelant que l'expérience s'arrêtera dès que les salles rouvriront... »

Sur grand écran

Une nouvelle jeunesse pour le Drive-In? Morgane Pondard, gérante de Cin'étoiles (prestataire française en projections de cinéma événementielles depuis 2002) confirme : « À terme, le drive-in permettrait effectivement de maintenir une certaine activité autour du cinéma, même si c'est parfois complexe à organiser, notamment en terme de législation, d'accessibilité de terrain ». Rappelant par ailleurs, « son aspect saisonnier, de mai à octobre ».

Dans le cas de fermeture plus longue des salles, le drive-in serait-il le seul moyen de voir un film sur grand écran? Ici et là, les initiatives fleurissent. À Cannes, la mairie a mis en place un dispositif coordonné avec les exploitants de salles, qui a le soutien de Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes supprimé cette année. En hommage, Le Carnaval des animaux – Aquarium, la composition de Camille Saint-Saëns qui précède les projections des films en sélection, ouvrira « symboliquement » chaque rendez-vous sur le parking du Palm Beach. Le drive-in débute aujourd'hui avec E.T. L'extraterrestre, de Spielberg.

De son coté, le Festival du Film Romantique de Cabourg (Calvados) attend les autorisations pour projeter des films de sa sélection des Swann d'or début août sur le même mode. En précisant que « cinq soirées permettraient de visionner une dizaine de films riche en émo-

tions ».

Des alternatives en attendant la réouverture des salles pour faire patienter les cinéphiles. Selon un sondage Vertigi Research, « aller au cinéma » est en ce moment la deuxième activité la plus attendue par les Français pour la période postconfinement.

🌉 La FNCF monte au créneau

La Fédération nationale des cinémas français (FNCF) « regrette profondément les dégâts médiatiques et économiques que provoqueront ces manifestations qui détournent les spectateurs, l'administration locale et nationale du seul combat à mener : la réouverture des salles ». Elle demande « l'application extrêmement stricte du dispositif réglementaire en vigueur pour ce type d'événements, un protocole sanitaire précis. Il n'y a aucune raison que ces initiatives échappent à la règle générale et mettent en péril les spectateurs et les salariés ». Elle réclame un « engagement de la collectivité sur un plan de soutien des salles de cinéma locales » et appelle à « l'interdiction par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée) de toutes les projections traditionnelles en plein air », en arguant de l'« impossibilité de garantir les règles de distanciation physique lors d'une telle manifestation ».